

En bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

« Le CNC a appris que certaines des NCECF étaient trop complexes à appliquer ou donnaient lieu à des informations qui ne sont pas utiles à la prise de décisions. Il procède donc à un examen approfondi des NCECF afin d'identifier les dispositions qui posent problème et de proposer des solutions concrètes. »

– Armand Capisciolto,
président du CNC

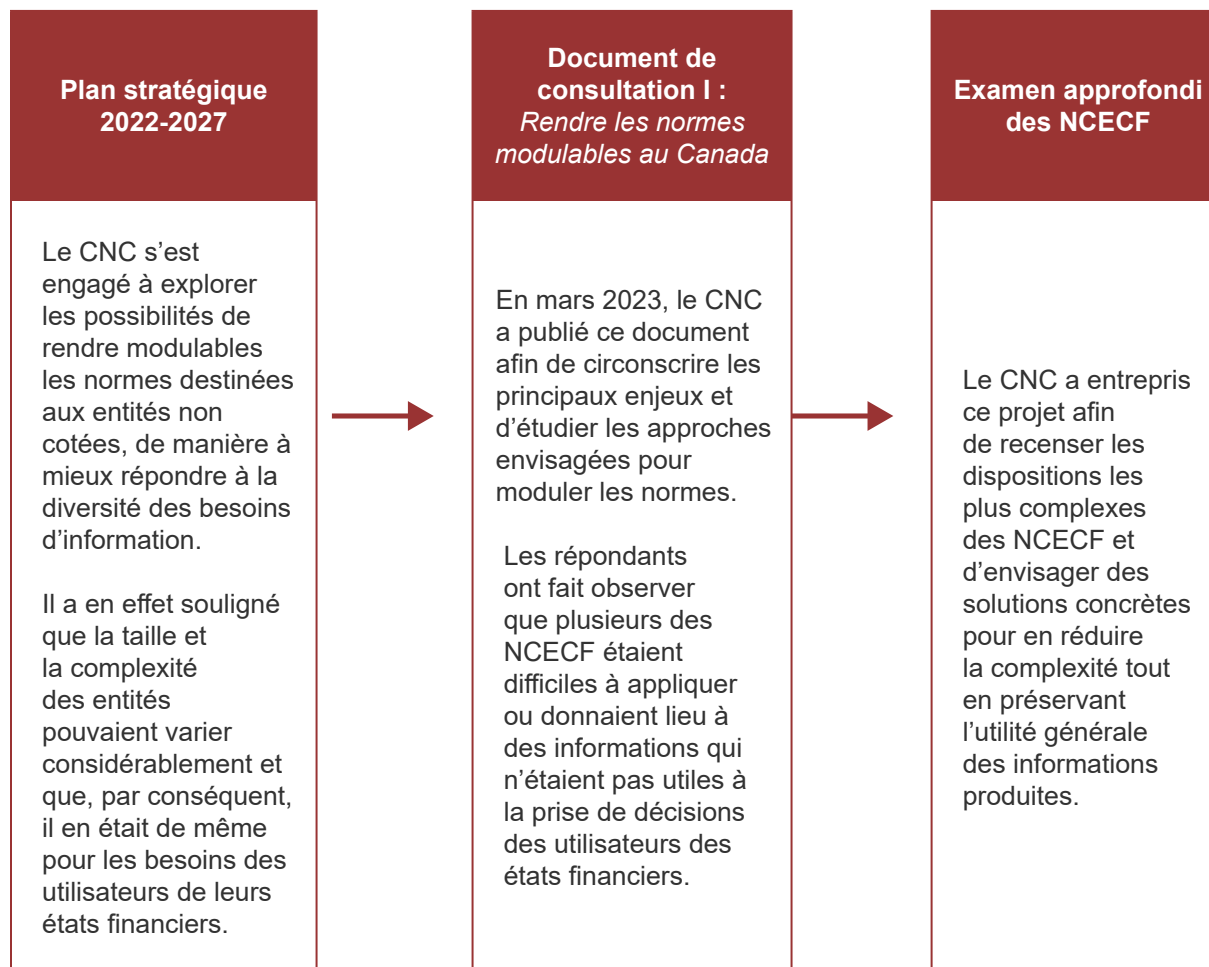
Objectifs du projet	Ce projet vise à simplifier l'application des NCECF, tout en maintenant l'utilité des états financiers pour la prise de décisions des entités de toute taille et de tout degré de complexité. Le CNC entend concrétiser cet objectif en recensant les dispositions les plus complexes des NCECF, soit celles où le CNC juge que l'équilibre avantages-coûts n'est pas respecté et où cette question a une incidence généralisée sur les entités à capital fermé. Dans le document de consultation sont proposées des solutions concrètes de simplification des normes, qui profiteront surtout aux petites entités. Le CNC classera ces solutions par ordre de priorité et tiendra compte de ce classement lorsqu'il préparera ses futurs programmes de travail.
État d'avancement	Le CNC sollicite des commentaires sur son document de consultation. Il y pose des questions précises, mais vous invite à formuler tout autre commentaire que vous jugez utile.
Prochaines étapes	Le CNC mènera des consultations de différentes manières, indiquées ci-dessous, et étudiera tous les commentaires qu'il aura reçus en réponse au document de consultation.
Date limite de réception des commentaires	Cette consultation prend fin le 31 janvier 2026.
Modes d'envoi de vos commentaires	• Envoyer une lettre de réponse au moyen de notre formulaire en ligne. • Répondre à notre sondage sur Tribune.FRASCANADA.ca, qui sera mis en ligne plus tard au cours de la période de consultation. • Participer à une table ronde; les renseignements sur l'inscription seront bientôt indiqués sur la page du projet.

En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Pourquoi le CNC entreprend-il ce projet?

Dans le cadre des recherches et des consultations qu'il a menées sur ce projet, le CNC a repéré plusieurs dispositions des NCECF pour lesquelles les avantages prévus de la communication d'informations dans les états financiers pourraient ne pas l'emporter sur les coûts pour certaines entités, par exemple celles qui sont petites ou peu complexes.



En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

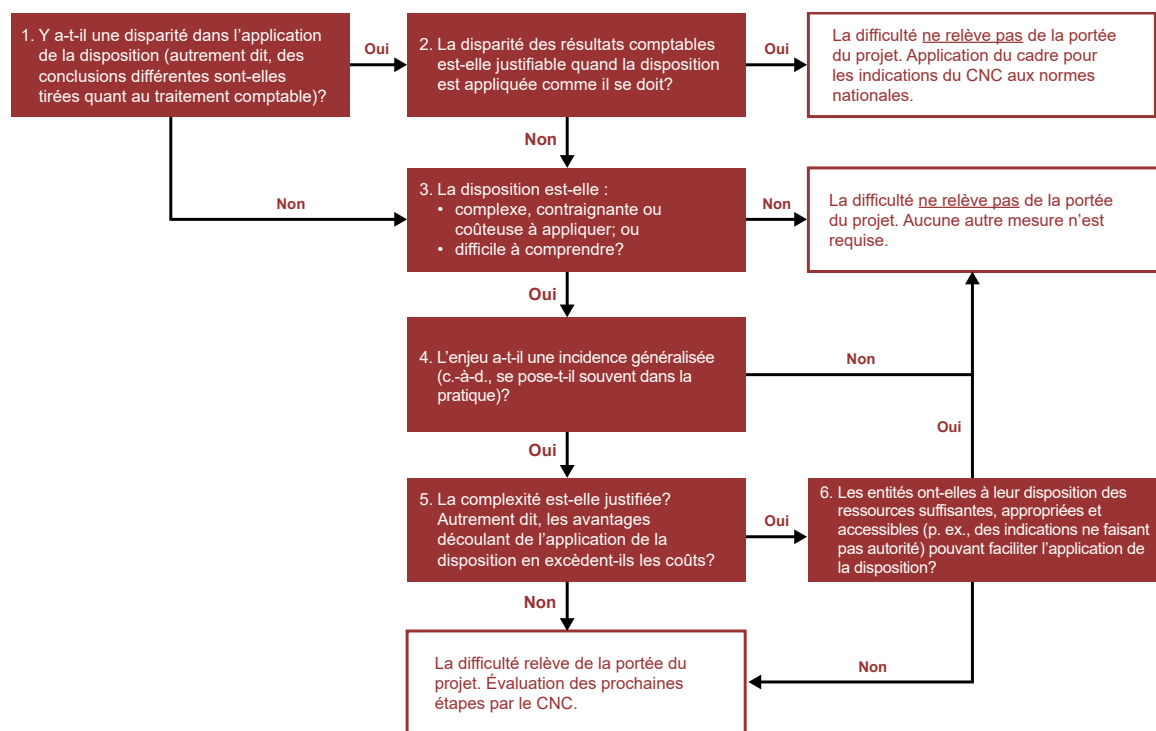
Quelle est la portée du projet?

Le CNC a élaboré un cadre pour déterminer quels enjeux il compte traiter dans son projet (voir la figure A). Il est primordial de définir une portée claire pour ce projet, car son but n'est pas de régler chaque enjeu soulevé pour chaque chapitre des NCECF, ce qui ne serait pas une approche pratique.

Conformément à l'objectif stratégique de modularité du CNC, le projet porte sur certaines dispositions des NCECF qui sont inutilement complexes, contraignantes ou coûteuses à respecter, tout en tenant compte des besoins des utilisateurs des états financiers et des avantages pour ceux-ci.

Figure A – Cadre servant à définir la portée du projet

Des explications détaillées sur l'application de l'arbre de décision sont fournies dans le tableau 1 du [document de consultation](#).



En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Quelles difficultés d'application sont traitées dans le document de consultation?

Les parties intéressées et concernées ont soulevé les difficultés suivantes relatives à l'application des NCECF, difficultés que le CNC a analysées dans le [document de consultation](#). Les répondants sont invités à signaler toute autre difficulté – concernant ces normes ou d'autres – qui pourrait relever de la portée du projet et dont le CNC n'a peut-être pas tenu compte.

Difficultés d'application relevant du projet

Le CNC a jugé que les difficultés d'application suivantes répondaient aux critères de délimitation du projet, et a proposé les solutions suivantes.

Norme	Description de la difficulté	Solution proposée
Chapitre 3031, « Stocks »	Difficulté 1a : Il est difficile d'affecter les frais généraux au coût des stocks.	Envisager un choix de méthode comptable qui permettrait aux entités d'exclure les frais généraux du coût des stocks fabriqués.
Chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme »	Difficulté 2a : Il y a une disparité dans la façon de déterminer quand il faut effectuer un test de dépréciation.	Ne pas modifier les dispositions, mais élaborer des indications permettant de déterminer si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif à long terme pourrait ne pas être recouvrable.
	Difficulté 2b : Il est difficile d'effectuer un test de dépréciation.	Ne pas modifier les dispositions, mais élaborer des indications sur la réalisation des tests de recouvrabilité et du test lié à la juste valeur.
Chapitre 3400, « Produits »	Difficulté 5a : Il est difficile d'appliquer la méthode de l'avancement des travaux.	Pour ces deux difficultés, envisager un choix de méthode comptable qui permettrait d'étendre l'applicabilité de la méthode de l'achèvement des travaux aux contrats répondant à certains critères.
	Difficulté 5b : Il est difficile de comptabiliser les accords à composantes multiples.	

En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Norme	Description de la difficulté	Solution proposée
Chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs »	Difficulté 6c : Les dispositions comptables relatives aux prestations de cessation d'emploi sont souvent mal appliquées.	Ne pas modifier les dispositions relatives aux prestations de cessation d'emploi, mais envisager d'en réexaminer le libellé pour qu'elles soient mieux comprises, et d' élaborer des indications pour mieux faire connaître ces dispositions.
Chapitre 3465, « Impôts sur les bénéfices »	Difficulté 7a : Il est difficile de préparer les informations à fournir liées à l'application de la méthode des impôts exigibles.	Élaborer des indications supplémentaires pour illustrer le niveau de détail requis dans les informations à fournir.
Chapitre 3475, « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités »	Difficulté 8a : Les dispositions comptables relatives à la sortie d'actifs à long terme sont souvent mal appliquées, car les entités ont tendance à considérer et traiter ces sorties comme des activités abandonnées.	Réexaminer le libellé de ces dispositions et envisager de les présenter dans une norme distincte pour leur donner plus de visibilité.
Chapitre 3856, « Instruments financiers »	Difficulté 9a : Il est difficile d'évaluer la juste valeur des emprunts dont le taux d'intérêt ne correspond pas aux taux pratiqués sur le marché.	Envisager un choix de méthode comptable qui permettrait aux entités d'évaluer les passifs financiers dont le taux d'intérêt ne correspond pas aux taux pratiqués sur le marché à la valeur nominale (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, calculée à l'aide du taux d'intérêt contractuel).
	Difficulté 9c : Les précisions d'application liées au classement dans les passifs et dans les capitaux propres sont souvent mal suivies.	Réexaminer le libellé des précisions d'application sur le classement des instruments financiers comme passifs ou capitaux propres.

En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Difficultés d'application ne relevant pas du projet

Le CNC a jugé que les difficultés d'application suivantes ne répondaient pas aux critères de délimitation du projet, et n'a donc pas proposé de mesures à leur égard.

Chapitre 3031, « Stocks »

- Difficulté 1b : Il est difficile d'indiquer le montant des stocks comptabilisé en charges dans la période.

Chapitre 3065, « Contrats de location »

- Difficulté 3 : Il est difficile de comptabiliser les loyers d'un contrat de location-exploitation selon une formule linéaire.

Chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations »

- Difficulté 4a : Il est difficile d'évaluer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- Difficulté 4b : Il y a une disparité dans les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs »

- Difficulté 6a : Il est difficile de comptabiliser les régimes de retraite individuels comme des régimes à prestations définies.
- Difficulté 6b : Il est difficile de préparer les informations à fournir au sujet des régimes à prestations définies.

Chapitre 3465, « Impôts sur les bénéfices »

- Difficulté 7b : Il est difficile d'appliquer la méthode des impôts futurs.
- Difficulté 7c : Les NCECF ne contiennent pas d'indications sur la comptabilisation des traitements fiscaux incertains.

Chapitre 3475, « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités »

- Difficulté 8b : Il est difficile d'appliquer les dispositions relatives à l'abandon d'activités.

Chapitre 3856, « Instruments financiers »

- Difficulté 9d : Il est difficile de déterminer si un accord répond aux critères de comptabilité de couverture.
- Difficulté 9e : Les informations fournies sur les risques financiers reprennent souvent du texte standard.

Chapitre 3870, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions »

- Difficulté 10 : Il est difficile d'évaluer les options sur actions consenties à des salariés et autres instruments de capitaux propres des plans de rémunération à base d'actions.

Hierarchisation des projets potentiels et approche de traitement des enjeux

Le CNC accordera un degré de priorité à chaque question d'information financière recensée durant l'examen approfondi des NCECF et en tiendra compte lorsqu'il préparera ses programmes de travail pour les années à venir.

Le document de consultation énonce les principaux enjeux soulevés jusqu'ici auprès du CNC. Ce dernier souhaite recueillir des commentaires à cet égard pour avoir un portrait complet des enjeux relevant de la portée du projet, et pour proposer des solutions réalisables et efficaces.

Il évaluera ces commentaires et déterminera quelles solutions il y aura lieu d'élaborer dans le cadre de projets de normalisation. Comme le CNC suit une procédure officielle détaillée et rigoureuse pour élaborer et adopter les normes) c'est un processus qui demande beaucoup de temps. Le CNC souhaite donc, à la lumière de ces commentaires, orienter la hiérarchisation des différentes solutions.

Le CNC compte amorcer ses délibérations quant aux commentaires reçus sur le document de consultation au premier trimestre de 2026. À l'issue de ces délibérations, le CNC décidera des prochaines étapes pour chaque difficulté soulevée. Dans le cadre de cette prise en compte, le CNC pourrait proposer une ou plusieurs façons de s'attaquer à ces enjeux :

- (a) **Étudier les enjeux dans le cadre d'un projet de normalisation existant (qui figure soit dans le programme de travail actuel, soit sur la liste des projets futurs du CNC).** Par exemple, s'il y a déjà un projet portant sur un sujet similaire, le CNC pourrait en élargir la portée pour y inclure un enjeu.
- (b) **Regrouper plusieurs enjeux dans un même exposé-sondage.** Le CNC pourrait recourir à cette approche s'il est préférable de traiter plusieurs enjeux dans des modifications de portée limitée.
- (c) **Entreprendre des projets distincts ou élaborer des documents de consultation distincts pour traiter plus en profondeur certains enjeux.** Cette approche pourrait être employée dans le cas d'enjeux complexes ou dont le champ d'application est large.

Il est donc possible que le document de consultation donne lieu à plusieurs projets de normalisation (et donc à plusieurs exposés-sondages).

En Bref

Un aperçu clair et net du document de consultation du CNC intitulé Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF)

Faites-nous part de votre opinion!

La date limite de réception des commentaires est le 31 janvier 2026.

Vous pouvez procéder de plusieurs manières pour donner votre avis sur le document de consultation.

Ne manquez pas cette occasion de vous prononcer sur le sujet!

Pour répondre aux propositions

- Envoyer une lettre de réponse au moyen de notre [formulaire en ligne](#).
- Répondre à notre sondage sur [Tribune.FRASCanada.ca](https://tribune.frascanada.ca), qui sera mis en ligne plus tard au cours de la période de consultation.
- Participer à une table ronde; les renseignements sur l'inscription seront bientôt indiqués sur la [page du projet](#).

Pour suivre le projet

Pour visionner notre webinaire et suivre l'évolution du projet, consultez la page du projet sur l'[examen approfondi des NCECF](#).

Personnes-ressources

Jamie Goodman, CPA, CA
Directeur de projets, Conseil des normes comptables
Tél. : +1 416 204-3294
Courriel : jgoodman@acsbcanada.ca

Kimberley Héroux, CPA
Directrice de projets, Conseil des normes comptables
Tél. : +1 416 204-3952
Courriel : kheroux@acsbcanada.ca

Danielle MacLeod, CPA, CA
Directrice adjointe, Conseil des normes comptables
Tél. : +1 416 204-3951
Courriel : dmacleod@acsbcanada.ca